



PA : Quel établissement peut se passer de nous ?

ufap.est@gmail.com

Le 24/02/2023.

Au cœur du système judiciaire les Personnels Administratifs sont tout aussi indispensables que tous les autres Corps de notre administration...

Monsieur le Ministre, dans l'avancée historique que vous proposez, vous nous avez oubliés !!! Vous avez oublié toutes celles et tous ceux qui, jour après jour, administrent les établissements, tiennent les services et sont les acteurs incontestables et incontournables de la cohésion sociale.

Auriez-vous donc oublié toutes celles et tous ceux qui sont le ciment de chaque établissement, ce ciment qui fait tenir les murs dont nous avons tous ensemble la responsabilité ?

Alors oui, en nous écartant du plus beau signe de reconnaissance que la République puisse témoigner à ses agents pénitentiaires, vous nous avez simplement oubliés.

***La technicité qui est au cœur de nos missions ne fait aucun doute !
La polyvalence et l'abnégation dont font preuve les collègues une évidence !
Les injonctions contradictoires et la pression hiérarchique sont parfois bien réelles...
Malgré les écrêtages chroniques et une charge de travail souvent sous-évaluée...,
les Personnels Administratifs tiennent bon !***

Vous avez sans aucun doute souvenir de vos promesses faites aux Personnels Administratifs, ceux-là même qui font preuve du plus grand professionnalisme peu importe l'augmentation continue de la charge de travail, de sa technicité cela sans bénéficier de la moindre revalorisation de leurs grilles indiciaires.

Vous ne devez ni ne pouvez ignorer le manque de considération pour ces agents lors de l'octroi des diverses primes CIA à géométries variables, ou IFSE qui a même été divisé par deux !

Aujourd'hui, c'est à nous, Personnels Administratifs, de nous mobiliser !

Le recours aux emplois contractuels chez les Personnels de Surveillance va faire exploser l'ampleur de nos tâches et leur complexité.

C'est le Personnel Administratif qui, en plus de ses missions actuelles va devoir gérer ces mouvements, s'assurer des situations administratives, gérer les différents statuts au sein de notre institution et tellement d'autres nouvelles missions futures.

Notre repositionnement en catégorie supérieure devient la seule solution pour obtenir la reconnaissance que nous méritons ! Nous devons nous battre pour l'obtenir !

Pour l'**UFAP UNSa Justice Grand-Est** les choses sont très claires... ! Aucun établissement ne peut se passer de nous !

Pour l'**UFAP UNSa Justice Grand-Est**,
la représentante PA / Julie ARIBI